





REPUBLIQUE DE TUNISIE

REFERENTIEL DE CERTIFICATION

FORMATEUR SPECIALISE EN CONDUITE RATIONNELLE ET PREVISIONNELLE

Date de conception : novembre 2010

1ère révision : décembre 2011

SOMMAIRE

RCT01	REFERENCE DE LA SPECIALITE	3
RCT02	LISTE DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES	3
RCT03	LISTE DES CERTIFICATS COMPLEMENTAIRES DE SPECIALISATION	3
RCT04	CARACTERISTIQUES DE LA SPECIALITE	4
RCT05	LISTE DES COMPETENCES TYPES	6
RCT06	CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS	7
RCT07	DISPOSITIF D'EVALUATION	20
RCT08	JURY - CONDITIONS PARTICULIERES D'INTERVENTION	2

RCT 01 REFERENCE DE LA SPECIALITE

Niveau: 5

Code NSF:

Domaine d'activité : conduite routière

RCT 02 LISTE DES CERTIFICATS DE COMPETENCES PROFESSIONNELLES

Dispenser une formation à l'utilisation rationnelle et prévisionnelle d'un véhicule automobile.

RCT 03 LISTE DES CERTIFICATS COMPLEMENTAIRES DE SPECIALISATION

Sans objet.

RCT 04 CARACTERISTIQUES DE LA SPECIALITE

Définition et description de l'emploi-type visé :

Le formateur spécialisé dans l'enseignement de l'utilisation rationnelle et prévisionnelle d'un véhicule automobile dispense ses cours à tous publics appelés à utiliser un véhicule dans le cadre de ses activités professionnelles ou non.

Dans le respect des réglementations applicables en matière de circulation routière, il satisfait à la demande des entreprises voulant assurer le perfectionnement de leurs conducteurs ou des particuliers cherchant à améliorer leurs capacités en tant que conducteur.

Il assure:

- l'évaluation initiale des stagiaires ;
- les formations théoriques et pratiques ;
- l'évaluation finale des stagiaires.

Avant son intervention, le formateur prépare les cours qu'il doit dispenser. Il vérifie les supports qu'il doit utiliser et les actualise si nécessaire. Il s'assure de la disponibilité et du bon état de fonctionnement du matériel pédagogique qu'il sera amené à utiliser.

Il effectue une évaluation initiale des participants dont les résultats lui permettront d'adapter les contenus de la formation afin de mieux répondre aux besoins réels constatés.

Il dispense la formation en respectant :

- Le programme de formation ;
- La progression pédagogique ;
- Les volumes horaires dans leur globalité.

Il utilise:

- Les supports prévus ;
- Les différents guides pédagogiques à sa disposition.

Il effectue:

- Les évaluations intermédiaires telles que définies dans le guide d'évaluation ;
- Une adaptation de ses cours en fonction du résultat des évaluations intermédiaires.

Il rend compte à sa hiérarchie :

- De la progression de la formation ;
- Des difficultés éventuelles rencontrées.

A l'issue de sa prestation :

- Il effectue une évaluation finale lui permettant de mesurer l'impact de la formation;
- Il conserve les résultats de cette évaluation pour améliorer sa prestation lors d'une prochaine intervention;
- Il effectue une évaluation de satisfaction pour apprécier le vécu des participants et améliorer les points qui ont donné lieu à des remarques négatives.

Contexte de réalisation de l'emploi – Environnement technologique :

Le formateur exerce son activité soit en intra lorsque la demande émane d'une entreprise qui dispose de locaux pour assurer la formation, soit en inter lorsque les participants sont issus de milieux divers.

Son environnement de travail est conditionné par les paramètres suivants :

- Règlementation de la circulation routière et ses modifications éventuelles ;
- Mesures de sécurité Routière ;
- Statistiques des accidents de la circulation ;
- Réglementations visant à diminuer la pollution atmosphérique ;
- Caractéristiques techniques des véhicules ;
- Caractéristiques des infrastructures routières ;
- Politique d'approvisionnement en produits pétroliers.

RCT 05 LISTE DES COMPETENCES-TYPES :

CT1: Préparer une intervention;

CT2: Effectuer une évaluation initiale;

CT3: Dispenser une formation;

CT4: Effectuer une évaluation finale;

CT5: Adapter des contenus.

RCT 06 CRITERES D'APPRECIATION ET SEUILS REQUIS :

Chacune des compétences est évaluée en fonction d'un certain nombre de critères d'appréciation et de seuils requis.

Les critères d'appréciation correspondent à un état observable de la prestation demandée.

L'évaluation se déroulera par une mise en situation de travail à partir d'éléments fournis sous forme de descriptions ou d'informations et, le cas échéant, de fac-similés de documents professionnels. Elle sera complétée par un entretien oral avec les membres du jury.

La mise en situation de travail permet non seulement la mise en œuvre des compétences techniques, mais aussi des compétences comportementales. L'évaluation forme un tout, associant savoir, savoir faire et savoir être adaptés à une situation donnée.

Seront également appréciés la capacité d'adaptation, le dynamisme et la réactivité.

La décision définitive d'admission partielle ou complète sera prise par le jury.

Dans le cadre de l'évaluation certificative (l'examen), la rédaction des compétences ci-après définit les conditions de l'évaluation et les seuils requis.

La présentation est faite sur 3 colonnes :

La première colonne : **"savoir - savoir faire "** indique un ou plusieurs savoirs ou savoir faire en relation avec l'énoncé de la compétence précisée en titre.

La seconde colonne : **"conditions de réalisation"** indique les conditions et/ou les moyens nécessaires à la définition de l'activité et le comportement attendu.

La troisième colonne : "critères et indicateurs de performance" indique les éléments à prendre en compte pour l'évaluation et les seuils requis.

CT1 : Préparer une intervention

SAVOIRS - SAVOIR-FAIRE	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE
- Réunir les supports nécessaires pour réaliser et illustrer l'intervention.	- A partir d'une pochette de documents.	- Le choix des documents est pertinent.
- Vérifier l'actualité des documents.	- A partir d'une pochette de documents.	 Les documents sont actualisés ; Les manques ou anomalies sont signalées.
- Préparer un plan de cours.	- A partir des documents sélectionnés	 Plan de cours cohérent ; Plan de cours adapté au sujet traité.
- Classer les supports et illustrations en respectant la progression retenue.	- A partir des documents sélectionnés.	 La progression retenue est adaptée ; Le classement est conforme.

CT2: Effectuer une évaluation initiale

SAVOIRS - SAVOIR-FAIRE	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE
- Préparer un itinéraire sélectif.	- A partir de plan de ville et carte routière.	 L'itinéraire est suffisamment varié; Le parcours n'est pas inutilement compliqué; La durée est adaptée;
- Guider précisément ;	- Conditions de circulation rencontrées.	 Les informations sont données suffisamment tôt; Les indications sont claires; Les panneaux de direction sont utilisés; Les indications sont répétées à la demande du conducteur; Le formateur surveille l'environnement en permanence; Le formateur assure une surveillance constante du conducteur; Le comportement du formateur est neutre.
- Assurer la sécurité	- Situations éventuelles.	 Les situations à risque sont anticipées Le formateur intervient assez tôt en cas de difficultés.

- Renseigner une grille d'observation.	- A partir d'une grille d'observation fournie.	 La grille d'observation est renseignée sans omission ; Les observations sont justifiées.
- Exploiter une grille d'observation	- A partir de la grille d'observation renseignée.	 L'analyse explicative est détaillée et argumentée L'analyse introduit la formation.

CT3: Dispenser une formation

SAVOIRS – SAVOIR-FAIRE	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE
- Présenter un sujet	 A partir d'un sujet ayant trait à la conduite rationnelle et prévisionnelle et tiré au hasard dans une banque de sujet. A l'aide des supports et illustrations retenus. 	 Le sujet est présenté et situé dans la progression; L'objectif est précisé clairement; Les conditions et critères sont détaillés; Un plan de travail est proposé; L'accord des participants est recherché. Le langage est clair et précis
- Développer le cours	 A partir d'un sujet ayant trait à la conduite rationnelle et prévisionnelle et tiré au hasard dans une banque de sujet. A l'aide des supports et illustrations retenus. 	 La progression est cohérente; La méthode pédagogique est adaptée; Le langage est clair et précis; Les mots techniques sont expliqués; Le contenu est enrichissant; Les supports et illustrations sont utilisés au bon moment; La compréhension par les participants est vérifiée; Les participants sont invités à s'exprimer; Le cours est vivant.

SAVOIRS - SAVOIR-FAIRE	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE
- Dresser un bilan intermédiaire.	 A partir d'un sujet ayant trait à la conduite rationnelle et prévisionnelle et tiré au hasard dans une banque de sujet. A l'aide des supports et illustrations retenus. 	

CT4: Effectuer une évaluation finale

SAVOIRS - SAVOIR-FAIRE	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE
- Préparer un itinéraire sélectif.	- A partir de plan de ville et carte routière.	 L'itinéraire est suffisamment varié; Le parcours n'est pas inutilement compliqué; La durée est adaptée;
- Guider précisément ;	- Conditions de circulation rencontrées.	 Les informations sont données suffisamment tôt; Les indications sont claires; Les panneaux de direction sont utilisés; Les indications sont répétées à la demande du conducteur; Le formateur surveille l'environnement en permanence; Le formateur assure une surveillance constante du conducteur; Le comportement du formateur est neutre, il peut cependant arrêter le conducteur pour donner une explication.
- Assurer la sécurité	- Situations éventuellement rencontrées.	 Les situations à risque sont anticipées Le formateur intervient assez tôt en cas de difficultés.

SAVOIRS - SAVOIR-FAIRE	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE
- Renseigner une grille d'observation.	- A partir d'une grille d'observation fournie.	 La grille d'observation est renseignée sans omission ; Les observations sont justifiées.
- Exploiter une grille d'observation	- A partir de la grille d'observation renseignée.	 Le formateur dresse un bilan; Il demande au conducteur de s'autoévaluer Il précise les points forts; Il précise les points faibles éventuels; Il apporte un complément d'information; Il recherche l'accord du conducteur.

CT5: Adapter des contenus

SAVOIRS - SAVOIR-FAIRE	CONDITIONS DE REALISATION	CRITERES ET INDICATEURS DE PERFORMANCE
- Utiliser les observations et constatations de l'évaluation finale pour améliorer le déroulement et le contenu de la formation.	 A partir de la grille d'observation initiale; A partir le la grille d'évaluation finale et en fonction des points faibles constatés majoritairement. 	 Examiner le plan de cours et envisager une modification pour un meilleur suivi des participants; Examiner le contenu du cours et envisager une amélioration pour une meilleure compréhension; Examiner les supports utilisés et envisager un enrichissement; Redéfinir la relation formateur/élèves

RCT07 DISPOSITIF D'EVALUATION

Les compétences sont évaluées au cours :

- D'une mise en situation professionnelle permettant d'observer directement les comportements du candidat ;
- D'une évaluation orale pour les compétences qui ne peuvent être évaluées pratiquement au cours de la mise en situation ;
- D'un entretien avec le jury permettant de valider que le candidat dispose d'une compréhension et vision globale et d'une représentation cohérente de la spécialisation quel qu'en soit le contexte d'exercice.

Les moyens minimaux nécessaires pour la mise en œuvre de la situation professionnelle sont les suivants :

- Une salle de cours équipée :
 - D'un tableau blanc ou d'un tableau papier et de feutres ;
 - D'un ordinateur ;
 - D'un vidéo projecteur
 - D'un auditoire d'au moins quatre personnes.
- Un véhicule équipé d'un appareil de mesure de consommation (si possible équipé de double commande) ;
- Un conducteur.

Durée des épreuves :

Evaluation initiale sur véhicule
 00 h 30 (+00 h 15 commentaires avec le jury)

Exposé en salle : 00 h 30 (après 00 h 45 de préparation)

• Entretien avec le jury : 00 h 30

RCT08 JURY - CONDITIONS DE PRESENCE ET D'INTERVENTION

Composition du jury

Le jury est composé d'au moins deux enseignants. Il participe à l'ensemble des épreuves.

Avant le début des épreuves, les jurys recevront un guide d'évaluation répertoriant situation par situation les comportements acceptables, tolérés et non tolérés.

Rappel aux jurys:

Les membres du jury :

- Accompagnent la personne dans la finalisation de sa démarche d'accès à une qualification professionnelle ;
- Doivent jouer un rôle de facilitateur : le candidat doit être mis en confiance pour ne pas avoir le sentiment d'être dans une situation d'examen mais de faire l'objet d'un accueil personnalisé même s'il présente une certaine solennité.

Démarche:

1. Cadrage de la situation :

- Présentation réciproque (le jury se présente en premier), et explicitation de ce qui légitime la présence des membres du jury;
- Rappel du cadre et des objectifs des épreuves ;
- Précisions sur l'esprit, le déroulement et la durée de l'entretien.

2. <u>Déroulement des épreuves</u> :

- Le jury donne les indications et consignes nécessaires au candidat pour lui permettre d'aborder chaque partie des épreuves ;
- Le jury inscrit ses observations sur les grilles d'observation qui lui sont fournies ;
- En cours d'épreuve, le jury peut donner des explications supplémentaires soit pour préciser un point particulier, soit pour éviter au candidat une erreur consécutive à une mauvaise compréhension de ce qu'il doit produire ;
- Au cours des épreuves le jury doit conserver une parfaite neutralité.

- A la fin de chaque prestation réalisée par le candidat, il est prévu une concertation entre les membres du jury afin de définir le résultat de l'évaluation.
- En cas de désaccord, il est examiné si dans une situation donnée le comportement litigieux peut être considéré comme toléré ou non toléré. Si le désaccord persiste, il sera constitué une commission d'examen chargée de trancher le litige. Cette commission sera constituée par l'ensemble des jurys qui désigneront un président dont la voix sera prépondérante.